
ARRETE N° --001237 /MINMIDT DU 25 MARS 2020

portant nomination de responsables dans les services centraux et rattachés du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique.-

LE MINISTRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145-bis du 04 août 1995 ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2012/432 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique ;
- Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRETE :

Article 1^{er}- Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services centraux et rattachés du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique :

I- SERVICES CENTRAUX

BRIGADE NATIONALE DE CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES

Chef de Brigade : Monsieur **BELEKE NDINGA Gérard Serge**, Cadre Contractuel d'Administration, matricule **M-010 198**, précédemment en service au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, en remplacement de Madame **BELLE EKWE LOBE Yollande Vanessa**, appelée à d'autres fonctions.

II- SERVICES RATTACHES

CENTRE DE L'INFORMATION GEOLOGIQUE ET MINIERE

Chef de Centre : Madame **BELLE EKWE LOBE Yollande Vanessa**, Ingénieur des Mines et de la Géologie, matricule **749 324-K**, précédemment Chef de la Brigade Nationale de Contrôle des Activités Minières, en remplacement de Monsieur **DZANA Jean Guy**, appelé à d'autres fonctions.

CENTRE DES ANALYSES, DES ESSAIS ET DE LA METROLOGIE INDUSTRIELLE

Chef de Centre : Madame **BIE Beatrice MUKETE**, Cadre Contractuel d'Administration, matricule **738 811-N**, précédemment Chef de Section des Analyses des Substances Fluides, poste vacant.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA	
002170	25 MAR 2020
PRIME MINISTER'S OFFICE	

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en Français et en Anglais. /-

Yaoundé, le 25 MARS 2020

**Le Ministre des Mines, de l'Industrie
et du Développement Technologique,**

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
002170	25 MAR 2020
PRIME MINISTER'S OFFICE	



Gabriel DODO NDOKE